

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'oeuvre travaux pour l'aménagement de la ZA la Molière à Graulhet

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) à tranches.

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Prestations intellectuelles – Mission de maîtrise d'oeuvre

Lieu principal d'exécution :

ZA La Molière – 81300 GRAULHET

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Diagnostique et projet d'aménagement sur la totalité des zones à aménager de la ZA la Molière à Graulhet et mission de maîtrise d'oeuvre relative à des travaux d'aménagement de la ZA pour un montant ferme d'1 000 000.00 euros HT (tranche ferme)

Mission de maîtrise d'oeuvre relative à des travaux d'aménagement pour un estimatif prévisionnel de 1 500 000.00 euros HT (tranche optionnelle n°1)

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie : Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Pour chaque tranche : L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de la tranche.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives à l'accord-cadre :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Prestations réservées :

Qualification professionnelle exigée des candidats : Concernant le ou les architectes : décret du 27 février 2017 relatif à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental d'un lotissement.

La présente consultation s'adresse à une équipe de maîtrise d'œuvre constituée soit en groupement, soit en candidat individuel, qui devra obligatoirement réunir les compétences pluridisciplinaires suivantes : bureau d'études voirie et réseaux divers, bureau d'études environnementales et architecte. L'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France).

Un candidat ne disposant pas de l'intégralité de ces compétences verra sa candidature déclarée irrecevable.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière sauf si le candidat établit dans son offre, par tout autre moyen sa connaissance approfondie du site ainsi que des contraintes éventuelles qui y sont rattachées.

Les lieux sont librement accessibles.

Ainsi le candidat **remet obligatoirement dans son offre** le **certificat de visite** annexé à l'acte d'engagement dûment complété, daté et signé ou bien des **photos** attestant de sa connaissance du site.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Note méthodologique sur l'appréhension des enjeux du projet et la prise en compte des contraintes pondéré à 20 sur 40 points.

2.2. Sous-critère Composition et qualité de l'équipe pondéré à 10 sur 40 points.

2.3. Sous-critère Pertinence des références (3 maximum) pour des opérations comparables et de complexité équivalente pondéré à 10 sur 40 points.

3. Critère Planning type de réalisation d'une mission maîtrise d'œuvre travaux stipulant le délai de réalisation de chaque phase dans le détail pondéré à 10 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **22-12-PAPI**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2022

Date limite de réception des offres : **07/06/2022 à 17h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr